

Conseil d'Administration du CCAS de l'Île d'Yeu

Du Lundi 21 Mars 2016 à 14h00

Le vingt-et-un Mars deux mil seize, à 14 heures 00, le Conseil d'Administration du CCAS s'est réuni sous la Présidence de Mme Anne-Claude CABILIC, Vice-Présidente

Présents : Mmes Anne-Claude CABILIC, Brigitte JARNY, Claudette FRADET, Claudie GROISARD, Michelle JARNY, Camille TARAUD et Isabelle VIAUD, M. Jean-Paul ROUX

Absentsexcusés : M. Bruno NOURY et Jean-François LEGEAY, Mmes Mireille BOUTET, Alice MARTIN et Maguy DIMIER

Procurations : Mme Alice MARTIN à Mme Brigitte JARNY
Mme Maguy DIMIER à Mme Anne-Claude CABILIC

Approbation du compte-rendu de la séance du 7 Mars 2016.

CCAS

1. Approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2015

La Vice-Présidente rappelle le budget 2015 et présente :

- ✧ le Compte Administratif 2015 du C. C. A. S. et les délibérations qui s'y rattachent,
- ✧ les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats,
- ✧ le compte de gestion dressé par Mr CENAC, Receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après vérification, constat est fait que le Receveur a repris, dans ses écritures, le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui ont été prescrites de passer dans ses écritures.

La Vice-Présidente propose donc de statuer sur la régularité des opérations et notamment sur :

- 1°) l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier 2015 au 31 Décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaires,
- 2°) l'exécution de budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différents sections budgétaires,
- 3°) la comptabilité des valeurs inactives.

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide donc d'approuver :

- ✧ le compte de gestion,
- ✧ le compte administratif du C. C. A. S. de l'exercice 2015,

Et autorise le Président, ou son représentant, à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente décision.

2. Résultats anticipés 2015

La Vice-Présidente présente les résultats anticipés du CCAS ci-dessous :

Résultats anticipés 2015

Fiche de calculs des résultats anticipés		
Compte Administratif Prévisionnel 2015		
CCAS -ILE D'YEU-		
FONCTIONNEMENT		
DEPENSES	Total	606 752,46 €
D 002	Fonctionnement reporté	- €
D 022	Dépenses imprévues	- €
D 011	Charges à caractère général	91 190,20 €
D 012	Charges de personnel et frais assimilés	383 983,09 €
D 023	Virement à la section d'investissement	- €
D 042 OS	Opé. d'ordre de transferts entre sections	15 144,97 €
D 65	Autres charges de gestion courante	112 016,46 €
D66	Charges financières	- €
D 67	Charges exceptionnelles	864,00 €
D 68	Dotations aux amortissements et aux provisions	3 553,74 €
RECETTES	Total	802 794,87 €
R 002	Résultat de fonctionnement reporté	175 168,38 €
R 013	Atténuations des charges	27 950,32 €
R 042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	- €
R 70	Produits des services et ventes diverses	36 290,15 €
R 72 OS	travaux en régie	- €
R 73	Impôts et taxes	- €
R 74	Dotations, subventions et participations	304 335,14 €
R 75	Autres produits de gestion courante	7 881,32 €
R 77	Produits exceptionnels	251 169,56 €
	RESULTATS DE FONCTIONNEMENT ANTICIPES	196 042,41 €
INVESTISSEMENT		
DEPENSES	Total	10 707,01 €
D 020	Dépenses imprévues	- €
D040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	- €
D 10	Dotations, fonds divers et réserves	- €
D 16	Emprunts et dettes assimilées	- €
D 20	Immobilisations incorporelles	886,80 €
D 21	Immobilisations corporelles	8 243,23 €
D 23	Immobilisations en cours	- €
D 27	Autres immobilisations	1 576,98 €

RECETTES	Total	121 944,45 €
R 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	104 065,93 €
R 021	Virement de la section de fonctionnement	
R 024	Produits de cessions	- €
R 040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	15 144,97 €
R 10	Dotations fonds divers et réserves	1 156,57 €
R 13		0 - €
R 16	Emprunt	- €
D 27	Autres immobilisations	1 576,98 €
	RESULTATS D'INVESTISSEMENT ANTICIPES	111 237,44 €

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide d'accepter les résultats anticipés ci-dessus, et autorise le Président, ou son représentant, à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente décision.

3. Affectation des résultats de l'exercice 2015

La Vice-Présidente rappelle les résultats des sections d'Investissement et de fonctionnement du CCAS pour l'année 2015 :

Résultat d'investissements	
Résultats de l'exercice 2015 (excédent)	7 171,51 €
Résultats antérieurs cumulés au 31-12-2014 (excédent)	104 065,93 €
Résultats cumulés (excédent)	111 237,44 €
Restes à réaliser	
Dépenses RAR 2015	6 679,52 €
Recettes RAR 2015	- €
Solde	- 6 679,52 €
Excédent d'investissement cumulé avant affectation	104 557,92 €
Résultats de fonctionnement	
Résultat de l'exercice 2015 (excédent)	20 874,03 €
Résultats antérieurs cumulés au 31/12/2014	175 168,38 €
Résultat de fonctionnement cumulé avant affectation	196 042,41 €

La Vice-Présidente propose d'affecter les résultats sur les comptes de report à nouveau (comme ci-dessous), et l'inscription au budget 2016 de la reprise des résultats cumulés de 2015 :

Besoin de financement en investissements	- 0,00 €
Total à inscrire au compte 001 en recettes en section d'investissements	111 237,44 €
Total à inscrire au compte 002 en recettes en section de fonctionnement	196 042,41 €

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide d'accepter l'affectation des résultats du CCAS sur les comptes de report à nouveau (comme ci-dessus), et l'inscription au budget 2016 de la reprise des résultats cumulés de 2015 et autorise le Président, ou son représentant, à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente décision.

4. Budget 2016

La Vice-Présidente propose d'accepter le budget tel que présenté et d'autoriser le Président à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente décision.

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide d'accepter le budget 2016 du CCAS (comme indiqué dans les annexes ci-jointes) et autorise le Président, ou son représentant, à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente décision.

MUTLI ACCUEIL

5. Approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2015

La Vice-Présidente rappelle le budget 2015 et présente :

- ✧ le Compte Administratif 2015 du Multi accueil et les délibérations qui s'y rattachent,
- ✧ les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats,
- ✧ le compte de gestion dressé par Mr CENAC, Receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après vérification, constat est fait que le Receveur a repris, dans ses écritures, le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui ont été prescrites de passer dans ses écritures.

La Vice-Présidente propose donc de statuer sur la régularité des opérations et notamment sur :

- 1°) l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier 2015 au 31 Décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaires,
- 2°) l'exécution de budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différents sections budgétaires,
- 3°) sur la comptabilité des valeurs inactives.

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide d'approuver :

- ✧ le compte de gestion,
- ✧ le compte administratif du Multi-Accueil de l'exercice 2015,

Et autorise le Président, ou son représentant, à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente décision.

6. Résultats anticipés 2015

La Vice-Présidente présente les résultats anticipés 2015 du Multi-Accueil ci-dessous :

MULTI ACCUEIL LES P'TITS MOUSSES -ILE D'YEU-		
FONCTIONNEMENT		
DEPENSES	Total	399 917,18 €
D 022	Dépenses imprévues (F)	- €
D 011	Charges à caractère général	43 790,07 €

D 012	Charges de personnel et frais assimilés	350 368,89 €
D 67	Charges exceptionnelles	27,54 €
D 68	Dotations aux amortissements et aux provisions	1 158,00 €
D 023	Virement à la section d'investissement	- €
D 042	Opérations. d'ordre de transferts entre sections	4 572,68 €
RECETTES	Total	400 033,19 €
R 002	Résultat de fonctionnement reporté	- €
R 64	Atténuation de charges	4 888,10 €
R 70	Revenu de gestion courante	227 498,56 €
R 74	Dotations, subventions et participations	166 977,23 €
R 75	Autres produits de gestion courante	- €
R 77	Produits exceptionnels	669,30 €
	RESULTATS DE FONCTIONNEMENT ANTICIPES	116,01 €
INVESTISSEMENT		
DEPENSES	Total	3 302,31 €
D 16	Emprunts et dettes assimilées	- €
D 020	Dépenses imprévues	- €
D 20	Immobilisations incorporelles	- €
D 21	Immobilisations corporelles	3 302,31 €
D 23	Immobilisations en cours	- €
RECETTES	Total	28 105,93 €
chapitre R 001	Solde d'exécution de la section d'investissement	23 164,18 €
chapitre R 021	Virement de la section de fonctionnement	- €
chapitre R 040	Opérations. d'ordre de transferts entre sections	4 572,68 €
chapitre R 10	Dotations, fonds divers et réserves	369,07 €
	RESULTAT D'INVESTISSEMENT ANTICIPES	24 803,62 €

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide d'accepter les résultats anticipés ci-dessus, et autorise le Président, ou son représentant, à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente décision.

7. Affectation des résultats de l'exercice 2015

La Vice-Présidente rappelle les résultats des sections d'Investissement et de fonctionnement du Multi-Accueil pour l'année 2015 :

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2015 MULTI ACCUEIL LES P'TITS MOUSSES

Résultat d'investissement	
Résultats de l'exercice 2015 (excédent)	1 639,44 €
Résultats antérieurs cumulés au 31-12-2014 (excédent)	23 164,18 €
Résultats cumulés (excédent)	24 803,62 €
Restes à réaliser	
Dépenses RAR 2015	1 565,58 €
Recettes RAR 2015	- €
Solde	- 1 565,58 €
Excédent d'investissement cumulé	23 238,04 €

Résultats de fonctionnement	
Résultat de l'exercice 2015	116,01 €
Résultats antérieurs cumulés au 31/12/2014	- €
Résultat de fonctionnement cumulé avant affectation	116,01 €

La Vice-Présidente propose d'affecter les résultats sur les comptes de report à nouveau (comme ci-dessous), et l'inscription au budget 2016 de la reprise des résultats cumulés de 2015 :

Besoin de financement en investissement	
Total à inscrire au compte 001 en recettes	24 803,62 €
Total à inscrire au compte 002 en recettes	116,01 €

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide d'accepter l'affectation des résultats du Multi-Accueil sur les comptes de report à nouveau (comme ci-dessus), et l'inscription au budget 2016 de la reprise des résultats cumulés de 2015 et autorise le Président, ou son représentant, à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente décision.

8. Budget 2016

La Vice-Président propose d'accepter le budget tel que présenté en annexe et d'autoriser le Président à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente décision.

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide d'accepter le budget 2016 du MULTI-ACCUEIL (comme indiqué dans les annexes ci-jointes) et autorise le Président, ou son représentant, à signer toutes pièces utiles à l'exécution de la présente décision.

CALYPSO

9. Location d'un logement

La Vice-Présidente rappelle à l'assemblée les difficultés de recrutement sur certains postes liés au travail en EHPAD et l'obligation des EHPAD « Les Chênes Verts » et « Calypso » de recruter régulièrement des agents auxiliaires domiciliés sur le continent.

Ces recrutements sont en général liés à des remplacements et donnent lieu à des contrats précaires (courte durée, temps non complet...). Il n'est pas possible, dans ces conditions, pour les personnes concernées, de trouver un logement sur l'île, sauf recours aux logements Mairie.

Considérant que l'EHPAD « Calypso » possède un logement libre de toute location,

Considérant aujourd'hui, que 31 T1bis et 3 T2 réservés aux résidents correspondent à la capacité d'accueil autorisée par le Conseil Départemental de Vendée et l'ARS des Pays de La Loire,

Considérant le recrutement d'un agent au sein de l'EHPAD « Les Chênes Verts », sur un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} Avril 2016 ne disposant pas de logement sur l'île d'Yeu,

Considérant que rien ne s'oppose à louer un logement de l'EHPAD « Calypso » à titre onéreux,

La Vice-Présidente propose la location du logement de Calypso à cet agent, à compter du 1^{er} Avril 2016, ainsi qu'à tous les agents en remplacement en l'absence d'autres solutions plus adaptées.

La Vice-Présidente rappelle la délibération en date du 8 Septembre 2014 relative à la location d'un logement au RDC de l'EHPAD « Les Chênes Verts ». Le montant de la nuitée du logement de Calypso serait identique à celui des Chênes Verts, soit 7,87 € par nuitée suivant l'IRL du 3ème trimestre 2015. Le montant du loyer sera automatiquement augmenté selon l'indice de référence de loyer au 1^{er} juillet de chaque année, en prenant comme base l'IRL du 3ème Trimestre 2015 soit 125.26 ; la première révision aura lieu le 1^{er} juillet 2017.

La Vice-Présidente propose de proratiser la durée du bail de location (ainsi que le loyer) en fonction de la durée du contrat de travail de l'agent nouvellement recruté.

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide d'autoriser le Président :

- A décider du montant du loyer charges comprises,
- A décider de la gratuité sous certaines conditions (stagiaire...),
- A fixer la durée du bail et à en proratiser le montant en fonction de la durée du contrat de travail,
- A fixer le montant de la caution,
- A signer les baux de location et toutes pièces utiles à l'exécution de la présente décision.

DEMANDES D'AIDE

10. Hébergement

11. Dépenses liées au logement

QUESTIONS DIVERSES

12. Goûter des Aînés

Il aura lieu le mercredi 25 Mai à 15h00 au Chapiteau de la Citadelle.

13. Prochain CA

Le prochain CA ordinaire est prévu le jeudi 21 Avril 2016 à 14h00. Une Commission Permanente sera prévue ce même jour à la même heure (en cas de demande d'aide et faute de quorum).

La séance est levée à 15h30